Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 7-9 (1957-1960)

Heft: 29

Artikel: Sur la fabrication des coins monétaires dans l'anitquité grecque

Autor: Le Rider, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-170569

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jahrgang 8 März 1958 Heft 29

SCHWEIZER MÜNZBLÄTTER

Gazette numismatique suisse

Herausgegeben von der Schweizerischen Numismatischen Gesellschaft
Publiée par la Société suisse de numismatique

Redaktions-Comité: Dr. Colin Martin/Lausanne, Dr. F. Burckhardt/Zürich, Prof. Dr. D. Schwarz/Zürich, Dr. H. A. Cahn/Basel
Redaktor der Schweizer Münzblätter: Dr. Herbert A. Cahn, Rütimeyerstraße 12, Basel
Administration: Friedrich Reinhardt AG., Basel 12

Erscheint vierteljährlich · Abonnementspreis: Fr. 10.– pro Jahr (gratis für Mitglieder der Schweiz. Numismatischen Gesellschaft) · Insertionspreis: Viertelseite Fr. 30.– pro Nummer, Fr. 90.– im Jahr.

Revue trimestrielle · Prix d'abonnement: Fr. 10.– par an (envoi gratuit aux membres de la Société suisse de numismatique) · Prix d'annonces: Un quart de page Fr. 30.– par numéro, Fr. 90.– par an

Inhalt – *Table des matières*

Georges Le Rider: Sur la fabrication des coins monétaires dans l'antiquité grecque, p. 1 / Numismatische Miszellen, S. 6 / Der Büchertisch, S. 10 / Wiederholung einer Abb. aus Schweizer Münzblätter 28 (1957), S. 11 / Neues und Altes, S. 19 / Münzfunde, S. 22

GEORGES LE RIDER

SUR LA FABRICATION DES COINS MONÉTAIRES DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE.

Une opinion assez répandue veut que les anciens Grecs aient utilisé des poinçons pour confectionner leurs coins monétaires. Le poinçon était sculpté en relief dans un métal très dur, et pouvait imprimer en creux toute une série de coins. Mais il ne représentait nécessairement que la forme générale du type : les parties trop saillantes, en trop fin relief, se seraient brisées au premier choc [1]. Les coins ne recevaient donc en creux qu'une ébauche, et devaient être complétés un à un par le graveur. On explique ainsi que des coins issus du même poinçon, s'ils gardent une ressemblance d'ensemble, puissent varier considérablement dans les détails [2].

Cette opinion, soutenue en particulier par O. Ravel et Ch. Seltman, a été vigoureusement combattue par L. Naville [3]. Il démontre d'abord que les exemples allégués par les partisans

[1] La frappe en creux d'un motif en relief dans un métal présentant une certaine résistance met en danger les détails trop finement sculptés. Ces détails sont beaucoup moins exposés sur le coin parce qu'ils y sont gravés en creux.

[2] Il est toujours difficile aux partisans du poinçonnage de préciser ce qui était représenté sur le poinçon : cf. *Congrès Int. de Num., Paris 1953, II, Actes,* p. 558–559.

[3] *Les Monnaies d'or de la Cyrénaïque (Genève 1951), Annexe III : Le prétendu poinçonnage des coins,* p. 113–119. On trouvera dans ce chapitre la bibliographie relative à la question.

du poinçonnage ne sont nullement probants, et qu'ils peuvent tous sans exception être interprétés d'une autre manière, que nous exposerons plus loin. Il propose ensuite un argument d'ordre logique : si les Grecs avaient connu ou pu utiliser [4] ce procédé qui leur eût permis d'obtenir mécaniquement des coins semblables et d'uniformiser les produits d'une même émission, ils l'auraient employé à l'exclusion de tout autre.

Il paraîtrait inutile de revenir sur la démonstration de L. Naville, si, dans un récent article, W. Schwabacher ne reprenait à son compte la théorie du poinçonnage [5]. Deux monnaies d'Amphipolis lui semblent fournir une preuve indiscutable de cette pratique. Les deux têtes d'Apollon représentées au droit ne proviennent pas du même coin : certains détails sont trop différents, comme l'arrangement des mèches de cheveux. Pourtant, elles sont curieusement semblables : dans les deux cas, l'inclinaison du cou est identique, et l'on observe sur le menton exactement le même défaut. Pour W. Schwabacher, une seule interprétation est possible : les deux têtes d'Apollon, si semblables et si différentes à la fois, proviennent de deux coins tirés du même poinçon, marqué à l'endroit du menton d'un léger défaut, presque invisible, qui, par l'intermédiaire des coins, se trouve reproduit sur les monnaies.

W. Schwabacher refuse d'admettre une autre explication, qui semble pourtant tout aussi acceptable : le coin utilisé pour frapper la première tête d'Apollon aurait été *regravé* avant de servir à frapper la seconde. Personne, je crois, ne conteste que les retouches de coins étaient courantes chez les anciens Grecs. Cette pratique suffit fort bien à expliquer, dans le cas envisagé par W. Schwabacher, que les deux têtes d'Apollon gardent une similitude d'ensemble tout en présentant des variantes de détail. Elle explique aussi que le même défaut se retrouve sur les deux mentons : très peu apparent, il n'a pas été corrigé sur le coin au cours de la regravure.

L'unique raison invoquée par W. Schwabacher pour repousser cette interprétation est qu'on eût discerné sur l'une des deux monnaies d'Amphipolis les remaniements opérés sur le coin par l'artisan. C'est considérer que tous les coins retouchés, sans exception, gardaient la marque évidente de l'intervention du graveur. Il est certain que la regravure était souvent maladroite ou hâtive, et qu'elle se laisse alors reconnaître sans ambiguité [6]. Mais il se trouvait sûrement aussi des graveurs assez habiles pour n'en laisser aucune trace. On s'en convaincra en observant les deux tétradrachmes d'Antiochus Hiérax illustrés ci-dessous *(fig. 1 et 2)* [7].

Les droits de ces deux pièces semblent au premier regard n'avoir aucun rapport entre eux. Or, après un examen attentif, on doit admettre qu'ils proviennent du même coin,

[4] Les monnaies incuses de Grande-Grèce constituent un cas tout à fait spécial. Le poinçon en relief nécessaire à la frappe du revers s'imprimait directement dans la monnaie (taillée dans un métal beaucoup moins dur que celui des coins), et son travail était encore facilité par la minceur des monnaies incuses. Les conditions auraient été tout à fait différentes s'il avait fallu poinçonner des coins durs et massifs. On dira que cette pratique était courante pendant le Bas-Empire et le Moyen-Âge. Mais on ne doit pas oublier que les monnaies de cette époque ont un très faible relief, et qu'il suffisait donc au poinçon de marquer légèrement le coin. Au contraire, le haut relief des monnaies grecques eût exigé que le poinçon pénétrât profondément dans le coin, ce qui aurait posé un grave problème technique.

[5] *Zur Technik der Stempelherstellung in griechischen Münzstätten klassischer Zeit, Congrès Int. de Num., Paris 1953, t. II* (paru en 1957), p. 521–528, Les monnaies que décrit W. Schwabacher ne sont malheureusement pas illustrées, ce qui empêche d'apprécier ses remarques à leur juste valeur. Mais le principe d'explication qu'il adopte est parfaitement clair.

[6] Ainsi, au revers de la monnaie illustrée *fig. 1,* le monogramme placé dans le champ à gauche a été regravé par-dessus un autre, dont on voit nettement la trace.

[7] Cette série est attribuée par E. T. Newell à l'atelier de Magnésie du Sipyle : *WSM,* n° 1465–1466, pl. 61, 14 ; 62, 1–3. Les deux tétradrachmes illustrés ici appartiennent à la collection de M. Henri Seyrig, qui vient de les publier et de les attribuer à l'atelier de Parion : *Parion au IIIe siècle av. J.-C., Amer. Num. Soc., Centennial Publication,* sous presse. Je le remercie de m'autoriser à les reproduire.

profondément remanié entre la frappe du n° 1 et celle du n° 2 [8]. Sur les deux exemplaires, en effet, deux saillies (correspondant à deux fissures sur le coin) se retrouvent à la même place, l'une derrière la tête, l'autre sous le menton d'Antiochus ; de plus, les fanons du diadème sont disposés de façon identique. La seule différence est que la première saillie, et les fanons, sont plus étroits sur le n° 2. L'explication en est aisée : avant d'effectuer la retouche, le graveur a légèrement raboté le champ du coin pour le rendre plus lisse, et cette opération a rétréci la fissure derrière la tête, ainsi que les fanons. Il est impossible d'expliquer la parfaite similitude de ces éléments par l'existence de deux coins tirés d'un même poinçon : la différence de taille et de proportions des deux visages s'y oppose absolument. L'artisan a en réalité regravé un coin devenu à ce point inutilisable qu'il a dû refaire en entier la tête du roi. Ne voulant rien laisser du portrait précédent, il a retaillé une tête plus large (c'est pourquoi la saillie visible derrière le crâne en est un peu plus proche sur le n° 2 ; l'autre, sous le menton, est devenue moins importante), et plus en profondeur (ce qui rend compte du haut relief du n° 2, et peut-être aussi des traits plus accusés d'Antiochus Hiérax [9]). Sans un hasard singulier, rien n'eût permis de soupçonner

[8] Ce fait est clairement indiqué par H. Seyrig, *ibid.*

[9] Les portraits d'Antiochus Hiérax sont en général très conventionnels. Celui de notre n° 2 fait exception à la règle. A-t-on voulu donner une image plus fidèle du roi, ou les nécessités de la regravure sont-elles responsables des traits plus accusés ?

l'intervention du graveur. On en déduira qu'elle nous échappe complètement dans beaucoup de cas, et que l'objection de W. Schwabacher n'est pas acceptable [10].

Au total, nous avons le choix pour interpréter les mêmes faits entre deux explications. L'une fait intervenir un poinçon, dont l'emploi à l'époque grecque ne peut être démontré [10bis], et qui reste une construction de l'esprit. L'autre fait appel à la technique de la regravure des coins, dont il existe des preuves matérielles nombreuses et tangibles. Il semble donc évident que cette seconde explication, dans l'état présent de nos connaissances, doive être retenue de préférence à l'autre.

Nous avons cherché jusqu'à présent à montrer l'inutilité de recourir à l'hypothèse d'un poinçon pour expliquer la ressemblance générale qu'on observe parfois entre deux types dont les détails sont différents. Nous voudrions aussi montrer qu'on peut également faire l'économie du poinçon pour interpréter d'autres particularités techniques dont on a souvent tiré argument en faveur de son existence.

Il n'est pas exceptionnel de rencontrer au droit des monnaies la marque de deux coins [11] : ils se trouvaient si proches l'un de l'autre sur l'enclume qu'un flan légèrement mal placé recouvrait partiellement celui auquel il n'était pas destiné. Selon G. F. Hill, cette proximité fautive des coins s'explique par leur poinçonnage hâtif sur l'enclume. S'ils y avaient été gravés un à un, une pareille erreur de mesure ne se serait pas produite. On avouera que cette argumentation n'a rien de décisif.

Il arrive aussi qu'on discerne au revers d'une même pièce le type normal en relief recouvrant le type de droit en creux. On a voulu en déduire, par analogie avec ce qui se passe dans la numismatique romaine du IIIe siècle après J.-C., l'emploi du poinçon à l'époque grecque [12]. Rien n'est moins sûr, et l'autre explication qu'on a proposée de ce phénomène demeure convaincante : une monnaie pouvait rester accidentellement collée au coin de trousseau, et frapper le flan suivant en y imprimant en creux le type de droit. L'artisan, après avoir décollé la monnaie du coin, refrappait le flan dans les conditions normales, et le type de revers apparaissait en relief par-dessus le type de droit incus.

Une autre particularité est plus énigmatique. Sur quelques exemplaires, on remarque un *sillon* entourant le plus souvent les lettres de la légende et les perles du grènetis, mais aussi parfois certains détails du type lui-même. G. F. Hill supposait que l'ouvrier, travaillant sur un poinçon, rendait du relief aux lettres ou à d'autres détails en creusant tout autour un sillon, qui, s'imprimant en relief sur le coin, réapparaissait en creux sur la monnaie [13]. Des monnaies de Phaistos semblent contredire cette interprétation *(fig. 3)* [14]. Elles ont au centre du cercle que forme le grènetis un point en relief, qui correspond, personne ne paraît en douter [15], au creux laissé sur le coin par l'une des pointes du compas dont on traçait, avant la gravure, la circonférence marquant les limites du type et la place du grènetis. On en déduira qu'à Phaistos l'artisan ne disposait pas d'un poinçon, mais travaillait directement

[10] Que les Grecs aient pris un tel soin à prolonger la vie de leurs coins est déjà un indice qu'ils ne disposaient pas d'un moyen facile, comme l'eût été le poinçonnage, pour en fabriquer en série. Des exemples intéressants de retouches sont donnés par G. F. Hill, *Num. Chr., 1922,* p. 24—26.

[10bis] Nous renvoyons ici à l'article de L. Naville, cf. note 3.

[11] Aux exemples donnés par G. F. Hill, *ibid.,* p. 36–38, on ajoutera une monnaie de Gortyne du Musée Hunter (G. Macdonald, *Hunt. Coll.,* pl. XLI, 19) : on distingue au droit (en bas à droite) l'extrémité d'un rameau qui appartenait certainement à un autre coin.

[12] Nous renvoyons à l'article de N. Dürr, *La confection des coins monétaires romains, Congrès Int. de Num., Paris 1953, II, Actes,* p. 537–544, et au compte-rendu que nous en ferons ici-même (*Schweizer Münzblätter VIII, 1958,* n° 30).

[13] *Num. Chr., 1922,* p. 19–20. Hill cite une monnaie de Poseidonia et une autre de la Ligue Achéenne.

[14] La monnaie illustrée *fig. 3* faisait partie de la Coll. Pozzi : cf. E. Babelon, *Traité,* pl. 255, n° 6 et *Naville I, 1920,* n° 1993. Cf. Babelon, pl. 255, n° 5.

[15] *Num. Chr. 1922,* p. 23 ; M. Bahrfeldt, *Antike Münztechnik, Berliner Münzblätter, 1903,* p. 18.

en creux sur le coin. Or, sur ces mêmes monnaies, juste au-dessus de ce point en relief, les lettres de la légende sont entourées d'un sillon. L'hypothèse de Hill n'est donc pas satisfaisante [16] et laisse place à d'autres explications. On pourrait admettre que les lettres ou les perles du grènetis étaient imprimées sur le coin à l'aide de petits poinçons individuels en forme de lettre ou de perle : ceux-ci, pénétrant dans le coin, produisaient autour du caractère imprimé une levée de métal, qui se marquait sur la monnaie par un sillon. Il est possible que les Grecs aient utilisé parfois ce procédé [17], mais il ne suffit pourtant pas à rendre compte de toutes les données. Il arrive en effet que le contour du type principal lui-même soit souligné par un sillon [18], et on observe d'autre part que dans une légende entourée de ce sillon, deux mêmes lettres n'ont pas la même forme, ce qui paraît exclure qu'elles aient été imprimées au poinçon *(fig. 4)* [19]. Il est donc possible que nous devions penser simplement à une méthode particulière de gravure produisant sur le coin des levées de métal. Les motifs linéaires, comme les lettres, pouvaient être gravés avec un pointeau qui, n'arrachant pas le métal, le refoulait de part et d'autre de son parcours [20] ; pour le type central, plus large, on utilisait certainement un instrument tranchant, une gouge, qui, elle, arrachait le métal : mais on peut imaginer qu'une légère levée se produisait parfois sur les bords, ou bien que l'artisan commençait par tracer le contour du type avec un pointeau. Notre ignorance des méthodes de gravure grecques nous empêche de parvenir à une solution assurée. Il semble cependant que dans tous les cas on ait intérêt à abandonner la théorie d'un poinçon représentant en relief la forme générale du type monétaire, au profit d'explications qui paraissent à la fois plus simples et moins anachroniques.

[16] Songeons en outre à la difficulté de sculpter en relief une lettre sur un poinçon portant l'ensemble du type.

[17] Il ne serait pas contradictoire de nier l'existence de poinçons représentant l'ensemble du type et d'admettre celle de petits poinçons en forme de lettre ou de perle. Les deux outils, à cause de leur différence de taille, ne posent pas les mêmes problèmes d'utilisation.

[18] On le constate sur des monnaies de Gortyne (Svoronos, *Num. de la Crète Ancienne*, pl. XIII, 8–9 : le ventre du taureau et le tronc de l'arbre sont longés par un sillon), d'Itanos (*ibid.*, pl. XIX, I : les serpents de mer et la queue de Triton présentent le même phénomène ; notons en outre que cette monnaie donne un exemple très net de grènetis entouré d'un sillon), etc. On ne saurait admettre que comme au Moyen-Âge (cf. A. Blanchet et A. Dieudonné, *Manuel de Num. Française, t. II*, p. 22) le type était décomposé en plusieurs éléments sculptés chacun sur un poinçon différent et imprimés l'un après l'autre sur le coin.

[19] Sur la monnaie de Philippe Andriscos illustrée *fig. 4* (*Naville V, 1923*, n° 1497 = *SNG Lockett* n° 1541) les deux I du nom royal ne sont pas identiques, ni les deux II.

[20] On observe un sillon tout à fait analogue sur les tessères et les timbres amphoriques : ainsi H. Ingholt, H. Seyrig, J. Starcky, *Recueil des tessères de Palmyre*, n° 160, 221, 660, etc. ; V. Grace. *Hesperia, IV, 1935, The Die Used for Amphora Stamps*, p. 421–429. L'explication en est cette fois plus aisée : les légendes étaient tracées en creux à l'aide d'un instrument pointu dans de l'argile ou de la cire, matières éminemment plastiques où se produisent de fortes levées autour du caractère qu'on y inscrit ; la matrice ainsi obtenue était durcie (par le feu pour l'argile, par le froid pour la cire) et devenait assez solide pour imprimer en relief la marque désirée sur l'argile encore non-cuite de la tessère ou de l'amphore. Les observations de V. Grace sur les méthodes des potiers actuels sont fort intéressantes à cet égard. Si l'ouvrier travaillait avec soin, les levées étaient plus régulières et pouvaient être atténuées. Il est certain que le métal des coins monétaires, beaucoup moins plastique, ne produisait pas sur les bords du trait gravé une levée aussi perceptible ; elle existait néanmoins. Très probablement, un léger coup de lime suffisait à la faire disparaître, mais on peut penser que les ouvriers négligeaient parfois le polissage du coin.